L'Impôt sur le Revenu en France : application, évolution, avantages et inconvénients

Introduction:

- Définition
- Création, mise en place

Plan:

- I- Différents types d'impôt sur le revenu
 - a) Evolution dans le temps
 - b) Applications diverses
- II- Les avantages de l'impôt sur le revenu
 - a) Du point de vue budgétaire (l'Etat)
 - b) Du point de vue des ménages
- III- Les inconvénients de l'impôt sur le revenu
 - a) Du point de vue budgétaire (l'Etat)
 - b) Du point de vue des ménages

Introduction:

Définition

L'impôt sur le revenu touche l'ensemble des revenus des personnes physiques, parmi lesquels se trouve : les traitements et salaires, les revenus fonciers, les revenus de capitaux mobiliers (RCM), les bénéfices industriels et commerciaux (BIC), les bénéfices non commerciaux (BNC), et les plus-values de cessions de valeurs mobilières. L'addition de ces revenus catégoriels détermine, ensuite, le revenu imposable du contribuable ou, plus précisément, du « foyer fiscal ».

Le foyer fiscal comprend en effet les revenus du contribuable, mais aussi ceux des personnes qui lui sont rattachées. L'intérêt de cette imposition est qu'elle permet de prendre en compte les charges de famille : en effet, l'impôt est déterminé à partir du quotient familial (qui consiste à diviser le revenu global du foyer par un certain nombre de parts dépendant du nombre et de la qualité des personnes rattachées au foyer fiscal).

Création, mise en place

L'impôt sur le revenu en France, est apparu une première fois sous une forme appelé le « dixième », et considéré comme **l'impôt universel sur le revenu** sous Louis XIV entre 1710 et 1717. Cet impôt avait pour but de financer la Guerre de Succession d'Espagne. Il s'agissait de prélever **10 % de tout revenu**, sous forme de **prélèvement à la source** pour une grande partie de la population. Dès 1711, des millions de livres étaient disponibles pour alimenter la campagne militaire.

Cependant l'impôt sur le revenu tel que nous le connaissons actuellement a évolué durant des années et n'est devenu « l'impôt sur le revenu » (IR), qu'en 1914. Il fut mis en place le 15 juillet par la « loi de finances » et parue au *Journal officiel de la République française.* Le but était de moderniser l'ancien système fiscal mais surtout, de financer les efforts de guerre (Première Guerre Mondiale) et la reconstruction de la France. Le 15 juillet 1914 le Sénat adopte la création de l'impôt progressif sur l'ensemble des revenus, après plus de 60 ans de débats sur la fiscalité. Alors qu'en France la fiscalité repose sur les « quatre vieilles » contributions directes (foncière, mobilière, patente, portes et fenêtres), la plupart des grands états d'Europe occidentale et les Etats-Unis avaient adopté un système fiscal permettant à l'Etat de percevoir des ressources de manière plus productive et plus juste que par les droits de douane et les taxes sur la consommation.

Il subit de nombreuses modifications par la suite, notamment dans la façon de l'appliquer, mais aussi sur qui ou quoi il faut l'appliquer.

- Différents types d'impôt sur le revenu

a) Evolution dans le temps

L'impôt sur le revenu a connu plusieurs réformes au cours du temps. Il ne s'agit pas ici de toutes les expliciter, mais de s'attarder sur celles qui ont eu un impact économique et sociétale notable.

Une des premières réformes notables, est surement celle de **1917**, au prétexte qu'il faut financer la grande guerre est introduit le concept **de déclaration des revenus du contribuable**, ainsi que la notion **d'impôt progressif**.

Vient ensuite la loi du **25 juin 1920**, qui définit un nouveau barème définit en **taux marginal**, qui sera appliqué jusqu'en 1936. Cette loi élève le taux marginal applicable aux revenus **les plus élevés de 2 à 50%**, avant cela le taux marginal n'avait jamais dépassé les 5%. Cette évolution brutale, est expliqué par le contexte historique, en effet le pays est très lourdement impacté par la première guerre mondiale.

Le prélèvement à la source est la grande nouveauté de l'IR, ces dernières années. Nous y reviendrons plus en détails.

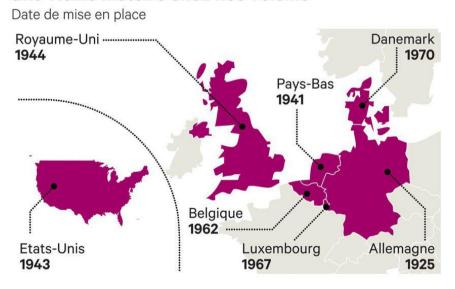
Par la suite, l'IR va connaître plusieurs changements fiscaux, en fonction des partis politiques à la tête du pays. Il n'en reste pas moins, un impôt, qui permet de **réduire de moitié les inégalités de revenus**, d'après l'observatoire des inégalités.

b) Applications

Dans cette partie, sera traité, le calcul de l'impôt sur le revenu par un contribuable, ainsi que la nouvelle façon de prélever l'impôt sur le revenu, à savoir **le prélèvement** à la source.

Le prélèvement à la source, est surement LA réforme de l'IR, il a été abordé, reporté, de quinquennat en quinquennat durant de nombreuses années. En effet, déjà en **1973,** Valéry Giscard d'Estaing, alors ministres des Finances, avait fait une première tentative, en arguant que : " *Tous les pays modernes, même l'union Soviétique, pratiquent le prélèvement à la source.*" Il n'a en effet pas tort, le prélèvement à la source, est de l'histoire ancienne pour bien des pays de l'UE.

La retenue à la source de l'impôt sur le revenu : une vieille histoire chez nos voisins



source: Les echos

Il faut prendre en compte que **30**% des contribuables voient leur revenus baisser d'une année à l'autre. Un des intérêts majeur du prélèvement à la source est qu'il est prélevé **en temps réel**, contrairement à l'ancien prélèvement, qui prélève l'impôt avec **1 an de retard.**

Par exemple : Si en 2015, vous avez subis une perte de revenu (chômage, chiffre d'affaire qui a diminué, à cause d'une pandémie de type covid-19 par exemple), vous payez cette année les impôts de 2014, il vous faut attendre 2016 pour que vos impôts diminues (car ils correspondent aux revenue d 2015)

Un autre avantage, est que les ménages, connaissent leur **revenu disponible**, chaque mois. Etant donné que l'employeur, en plus de prélever **les charges sociales**, s'occupe aussi de **l'impôt.**

Enfin, l'avantage qui paraît être le plus important, est le fait que les ménages ne vont plus épargner une partie de leur revenu pour payer l'IR, à la fin du trimestre, ou d'une année sur l'autre. Cette **masse monétaire** va donc être injectée directement dans l'économie du pays. D'après l'ancien ministre de l'économie Thierry Breton entre **25 et 30 milliards d'euros** pourraient être injectés dans l'économie l'année de passage à la retenue à la source.

Evidemment, rien n'est tout blanc, ou tout noir, qui dit avantage, dit inconvénients.

Les inconvénients majeurs du prélèvement à la source, viennent de la période de transition. En effet les Français devront payer les impôts de l'année précédente, tout en commençant à payer mensuellement ceux de l'année en cours. Bercy va donc mettre en place un "lissage" sur plusieurs années, afin de ne pas donner l'impression au français, que l'IR a augmenté.

Un autre inconvénient notable, concerne le crédit d'impôt. Un crédit d'impôt est une somme soustraite du montant de l'impôt qu'une entreprise ou qu'un particulier doit payer. En effet les personnes qui utilisent ce système pour réduire leur impôt, vont voir leur pouvoir d'achat diminuer au cours de l'année, car il calcul ces réductions d'impôt en Septembre en temps normal. Pour pallier à ce problème une avance de 60% du crédit d'impôt a été accordé aux contribuables concernés.

Il existe aussi un **inconvénient de confidentialité**: L'employeur a désormais accès à la situation financière de ces employés. Car en fonction du taux de prélèvement, celui-ci pourra savoir si son employé **possède d'autres formes de revenus.** Mais des dispositifs ont été mit en place, pour pallier à cette problématique de confidentialité. En effet, le contribuable peut choisir le taux d'imposition qu'il laisse transparaître sur sa fiche de paie.

- un taux commun, prenant en compte les revenus des deux conjoints.
- un taux personnalisé en fonction de ses propres revenus.
- **un taux neutre**, celui-ci ne prendra en compte que les revenus de la fiche de paye. Bien sûr, si ce contribuable dispose d'autres sources de revenu, il devra le régler lui-même à l'administration fiscale chaque mois.

II- Les avantages de l'impôt sur le revenu

a) Du point de vue budgétaire (l'Etat)

L'impôt sur le revenu fait partie de ce que l'on appelle les "recettes fiscales". Il s'agit donc d'une partie du budget de l'état, qui a pour but de permettre au pays de mener à bien des politiques budgétaires en effectuant des dépenses publiques.

Le tableau ci-dessous représente la répartition des recettes fiscales en France de 2013 à 2018 en milliards d'euros. (A noter que l'augmentation généralisée dans le temps est liée à la démographie grandissante, ceci explique la répartition toujours plus ou moins similaire des prélèvements obligatoires.)



source: https://www.insee.fr/fr/statistiques/2381408

En 2018, l'impôt sur le revenu (dont ici : contribution sociale généralisée (CSG), contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS), impôt sur le revenu des personnes physiques, impôts sur les sociétés) a rapporté au budget de l'Etat Français 254,5 Milliards d'euros, sur un total de 684 milliards d'euros de recette. Cela représente environ 37% des recettes fiscales. L'impôt sur le revenu des personnes physique (IRPP) a rapporté 73,8 Milliards d'euros à lui seul (ce qui représente 11% des recettes fiscales). Ainsi, malgré la grande part de revenu liée à la TVA, l'Etat Français compte tout de même sur les recettes fiscales liées à l'impôt sur le revenu

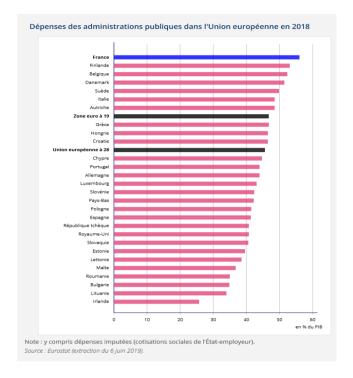
des personnes physiques pour mener ses politiques budgétaires. Celles-ci étant conséquentes, elles permettent de financer une partie des dépenses incompressibles de l'état, et des relances généralisées (par la consommation des ménages) ou ciblées dans certains secteurs qui en ont besoin. C'est aussi un moyen de mener des politiques restrictives de long terme : en changeant les barèmes (notamment les tranches) il est possible d'augmenter l'impôt sur le revenu et ainsi les recettes publiques.



Source: https://data.oecd.org/fr/tax/impot-sur-le-revenu-des-personnes-physiques.htm#indicator-chart

Par ailleurs, si l'on compare à d'autres pays, notamment les pays ayant le plus grand PIB dans l'Union Européenne, nous pouvons constater que l'Allemagne - leader de l'UE dans son montant du PIB et ses excédents budgétaires - prélève 10.37% de son PIB en IRPP en 2018, lorsque la France prélève 9.47% de son PIB. La moyenne Européenne étant à environ 8% du PIB, la France ne semble pas effectuer plus d'impôt qu'un autre pays.

La différence est **moindre** comparé aux autres, cependant la France possède toujours une balance extérieur bien plus faible que l'Allemagne par exemple, ainsi cet impôt permet de compenser de **nombreuses dépenses publiques**. Effectivement, la France fait partie des pays les plus dépensiers dans l'UE.



Comme nous l'indique le graphique, en 2018, la France a effectué des dépenses publiques dépassant 55% de son PIB. Ce qui en fait la nation qui a le plus dépensé (par rapport à sa production, sa richesse). Il est donc légitime de se demander dans quelles types de dépenses les recettes de l'Etat s'écoulent-elles?

source: https://www.insee.fr/fr/statistiques/2381406

Le tableau suivant représente la répartition des dépenses publiques en France entre 2017 et 2018, en milliards d'euros :

	enn	nilliards d'e
	2017 (r)	2018
Dépenses de fonctionnement	416,6	421,8
Consommations intermédiaires	114,9	116,5
Rémunération des salariés	290,8	294,2
dont cotisations sociales imputées	43,0	43,7
Impôts sur la production	10,7	10,9
Revenus de la propriété autres que les intérêts	0,1	0,2
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	0,1	0,1
Intérêts	39,8	40,3
Prestations et autres transferts	758,4	774,4
Prestations sociales ¹	449,3	458,4
Transferts sociaux en nature ²	140,4	142,0
Subventions	57,1	62,8
Transferts courants	77,8	82,9
Transferts en capital	33,8	28,3
Acquisitions nettes d'actifs non financiers ³	79,1	82,1
Total des dépenses	1 294,0	1 318,6

Figure 2 – Différents postes de dépenses des administrations publiques

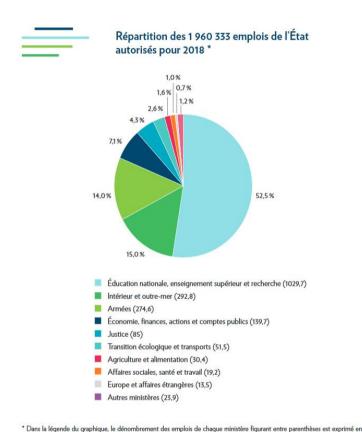
- r : données révisées.
- 1. Autres que transferts sociaux en nature.
- 2. Transferts de biens et services marchands.
- 3. Dont FBCF: 79,9 milliards d'euros en 2018. Source: Insee, comptes nationaux, base 2014.

Les divers dépenses de l'Etat Français se répartissent entre les dépenses des administrations publiques centrales, celles des administrations publiques locales, ainsi administrations que les publiques de sécurités sociales. coûts étant extrêmement conséquents, les divers impôts permettent de compenser les pertes liées à ses dépenses coûteuses. Ainsi, par le biais de l'impôt sur le revenu, l'Etat génère de quoi continuer à mener ses politiques budgétaires, mais aussi au bon fonctionnement de la société française comptant un grand nombre d'agents de la fonction publique, et de nombreux avantages sociaux comme peut le démontrer le tableau.

b) Du point de vue des ménages

Nous avons vu que l'impôt sur le revenu apporte des avantages considérables à l'Etat, notamment dû au fait que la France est extrêmement dépensière, surtout lorsqu'il s'agit de faire fonctionner correctement les administrations publiques.

Le tableau suivant - provenant du document *Le budget de l'Etat voté en 2018 (prit dans le cours de Madame Tykhonenko)*, du Ministère de l'action et des comptes publics - présente la répartition des emplois de l'Etat autorisés pour 2018 :



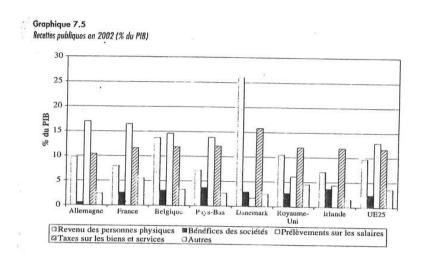
milliers d'équivalents temps plein travaillé (ETPT).

Outre les 1 960 333 ETPT de l'État, le budget de l'État finance indirectement, en totalité ou en partie, près de 404 500 ETPT des pérateurs de l'État (art. 63 de la loi de finances initiale pour 2018), notamment les ETPT des universités et grandes écoles (environ 163 000), ceux des établissements publics de recherche (75 000), ceux de Pôle emploi (46 500), ainsi que ceux des secteurs de la culture (14 400) et de l'agriculture, agroalimentaire et forêt (14 300).

Ce qui saute aux yeux tout d'abord ce sont les dépenses liées à l'éducation nationale et l'enseignement supérieur et la recherche. La France effectivement est connue pour la gratuité de son enseignement à tous niveaux. Bien entendu certaines choses restent toujours discutables sur les méthodes ou les contenus des diplômes, néanmoins cela reste un pays où l'accès à l'éducation est une priorité, et cela se constate clairement par les statistiques. Les ménages ont donc un avantage considérable reposant sur les droits et devoirs de la France et de ses citoyens : les ménages paient leurs impôts, et l'Etat utilise ce budget pour fonctionnement de société française.

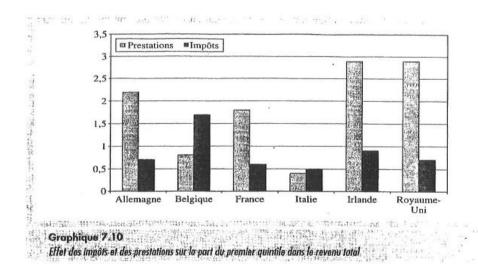
Par ailleurs, une grande diversité de services sont aussi assurés par l'Etat comme nous pouvons le voir : **protection physique** (par l'Armée et ministère de l'intérieur), **protection civil et morale** (justice), **protection sociale** (qui souvent fait débat car la couverture sociale est bien plus large qu'ailleurs) etc... Les ménages ont donc un avantage considérable liés au nombre important de cotisations en France. De plus, l'impôt sur le revenu n'y est pas nécessairement plus élevé qu'ailleurs.

Le tableau suivant présente les recettes publiques de l'Etat français en 2002 en pourcentage du PIB, mettant en évidence **les différentes sources** de ces recettes:



Lorsque l'on observe le cas de la France en 2002 et que l'on compare les recettes qu'elle effectue sur l'**IRPP**, on constate que le prélèvement est **peu élevé**. La moyenne Européenne est à peu près à **10% du PIB** lorsque la France ne prélève que **7% de son PIB** en IRPP.

Un autre graphique met en évidence les différences entre certains pays Européen et la part du revenu total consacré au paiement des impôts et la part de prestations :



En France, les prestations représentent en moyenne environ **1,8%** du revenu total des **20%** de la population ayant les revenus les plus faibles. A peu près **0.6%** de leur revenu total est consacré au paiement des impôts. Lorsque l'on compare à de grande puissance comme l'Allemagne, les ménages français semblent avantagés.

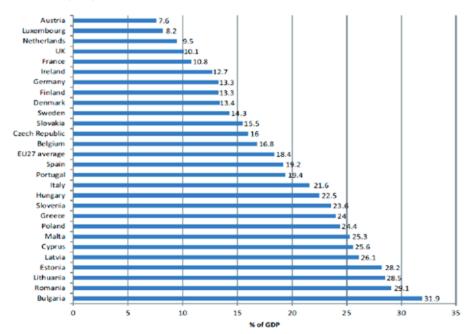
Il existe donc de nombreux avantages liés aux **possibilités offertes par l'impôt** sur le revenu, notamment les dépenses qu'il permet sur le long terme. Cependant en économie, chaque outil possède **ses limites** et est **ajustable** à un moment donné. Il nous faut donc voir les **inconvénients** liés à cet impôt.

III- Les inconvénients de l'impôt sur le revenu

a) Du point de vue budgétaire (l'Etat)

Il est légitime de se demander ce qu'un Etat pourrait perdre à cause d'un impôt ? Il s'agit de l'économie "non-déclarée". En effet, une partie parfois importante des agents économiques fait le choix de ne pas déclarer ses revenus ou ses employés par peur d'avoir à payer des impôts ou cotisations plus ou moins importants. Les deux cas amenant à des IRPP non-déclaré. Le graphique ci-dessous présente la part de l'économie non-déclarée en

Le graphique ci-dessous présente la part de l'économie non-déclarée er pourcentage du PIB des pays Européens :



Graphique 1 : Part de l'économie non-déclarée en % du PIB en 2012

source: https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2014/2014_15_consequences_economie_non_declaree.pdf

En France, selon l'URSSAF, sept entreprises sur cent auraient recours au **travail dissimulé.** Ce que corrobore la Commission Européenne qui estime que, sur les deux millions d'entreprises installées en France, 7.3% sont concernées par le travail dissimulé.

Les cas de fraude concernent tous les statuts de travailleurs, et pas seulement les salariés, tous les secteurs sont plus ou moins concernés. Le travail au noir est largement répandu dans les cinq secteurs de contrôles prioritaires, c'est à dire: les HCRB (hôtels, cafés, restaurants et bars), le BTP (bâtiment et travaux publics), le commerce de détail alimentaire, les services aux entreprises, le spectacle vivant et enregistré, le travail saisonnier et agricole. C'est plus fréquemment le cas lorsque la part du coût de la main d'œuvre dans le coût total est la plus importante. Toutes ces ressources non-déclarées en IRPP sont un manque à gagner important pour l'économie française.

De plus, **l'évasion fiscale** est aussi une cause importante de ressource **non-déclarée en France** cette fois-ci. Certains agents économiques **changent de logement principal** afin que leur **foyer fiscal ne soit plus en France** et ainsi paient leurs impôts dans **des pays où ils sont moins imposables**. Ainsi, un grand nombre de capitaux, devant être déclarés initialement en France, **sortent du pays** et n'apportent donc aucun **prélèvement fiscal via l'IRPP** à l'état français. Un nouveau manque à gagner pour la France. Cette situation arrive souvent lorsque les revenus des agents économiques sont très élevés et souhaitent garder un maximum de leur revenu.

b) Du point de vue des ménages

L'impôt sur le revenu a souvent fait l'objet de controverse en interne. Les français se comparent aux pays les moins imposés comme la Suisse, mais ce n'est pas l'unique raison de leur mécontentement.

Un grand nombre de français se définissant comme appartenant à la "classe moyenne" trouvent le montant de leur impôt bien trop élevé chaque année, et ont l'impression d'un manque d'égalité dans cet impôt progressif. Comment pouvons-nous définir cette classe moyenne qui a l'impression de trop payer?

Nous avons effectué une simulation sur R: basées sur les tranches d'imposition de 2019 et appliquées à des salaires allant de 0 à 200 000 euros par an. Le but étant de représenter par une courbe le montant de l'impôt sur le revenu après calcul pour chaque situation de salaire annuel, et par une autre courbe le taux d'imposition totale (Montant de l'impôt divisé par le montant du salaire, afin d'avoir la part du revenu dédiée au paiement de l'impôt). Ceci nous permettra de définir s'il existe ou non des "classes" désavantagées.

Le tableau ci-dessous présente les 5 tranches d'imposition ayant servi à la réalisation de notre programme :

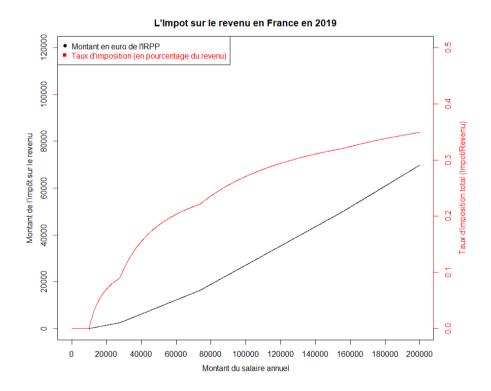
Voici les tranches d'imposition pour 2019. Que vous soyez en couple ou célibataire, les seuils et les taux sont les mêmes.

Fraction du revenu imposable	Taux d'imposition
jusqu'à 9 964 €	0 %
de 9 964 à 27 519 €	14 %
de 27 519 à 73 779 €	30 %
de 73 779 € à 156 244 €	41 %
Au-delà de 156 244 €	45 %

Le code que nous avons réalisé nous a permis de créer deux courbes représentant :

- **en noir** : le montant que l'on doit payer en impôt sur le revenu en fonction de notre revenu et d'après les tranches vu ci-dessus.
- **en rouge** : le taux d'imposition total, la part dédié au paiement l'impôt sur le revenu dans le revenu total.

(Le code réalisé sera joint à ce fichier afin que vous puissiez constater la juste réalisation de notre simulation. Nous avons appliqué notre programme sur des salaires allant de 0 euros à 200 000 euros par an, les taux ne variant plus après 156 244 euros, et avons pris soin d'effectuer correctement les calculs progressifs correspondant à chaque tranche.)



Lorsque l'on observe **la courbe noire**, représentant le montant à payer en impôt en fonction de notre salaire, nous avons l'impression que tout est correct, la croissance ne paraît pas si instable ou inégalitaire.

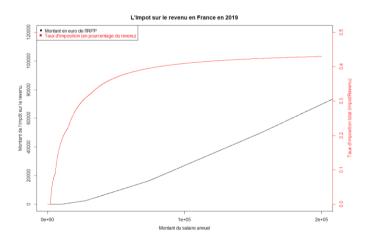
Cependant, lorsque l'on observe la courbe rouge, nous mettons en évidence des taux de prélèvements extrêmement croissants au niveau des revenus les plus faibles. Cela signifie qu'une petite variation du salaire dans les petites tranches amène à une grande variation du taux d'imposition, alors qu'en allant vers les tranches les plus élevés, on observe que la variation du taux d'imposition est moindre.

Analyse:

Une personne gagnant 200 000 euros par an, va payer en impôt sur le revenu 35% de son salaire au total. Une personne qui gagne 120 000 euros par an, soit 80 000 euros de moins, va payer environ 30% de son salaire au total. Le salaire a presque été divisé par deux et pourtant le taux de prélèvement ne diminue que de 5 points de pourcentage. Tout ceci est dû à une variation moindre des taux d'imposition entre les deux dernières tranches.

Observons les plus petites tranches : Une personne ayant un revenu annuel de 30 000 euros va payer 10% de son salaire en IRPP. Une personne ayant un revenu annuel de 40 000 euros va payer 20% de son salaire en IRPP. L'augmentation du revenu a été moindre (augmentation de 25%), cependant le taux de prélèvement total a doublé soit une augmentation de 100%. Tu ceci est dû aux grandes variations des taux dans les premières tranches.

Si nous représentons la même simulation pour des salaires variant **de 0 à 1 millions d'euros** cette fois-ci, nous observons clairement la montée rapide des taux dans les premières tranches :



Arrivé à la dernière tranche, **le taux de prélèvement total** semble **stagner**, ce qui paraît logique au vue des tranches.

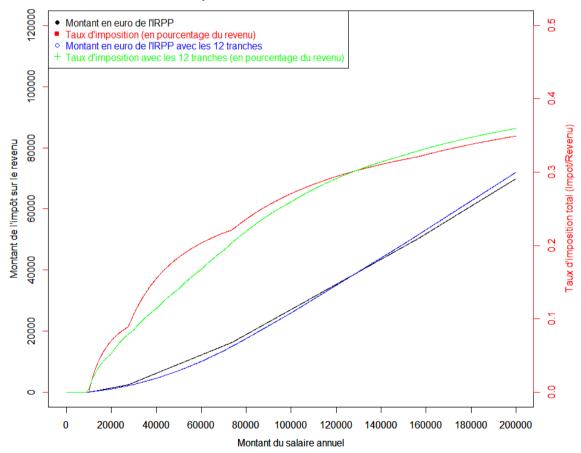
Tout ceci met en évidence un **désavantage fiscal** sur les ménages compris dans les **deuxièmes et troisièmes tranches**. Une bonne alternative serait donc une **augmentation du nombre de tranches d'imposition**, permettant des prélèvements

plus justes avec des taux qui grimpent de façon plus homogène. Plus il y aura de tranches plus y aura égalité sur les prélèvements.

Voici donc une seconde simulation, que nous avons superposé à la précédente. Les nouvelles courbes (verte et bleu), représente un système fiscal fictif que nous avons créé. Celui-ci est composé de **12 tranches d'impositions** que voici :

#1) jusqu'à 9 000> 0 %	#7) de 50 000 à 60 000> 30 %
#2) de 9 000 à 10 000> 5 %	#8) de 60 000 à 70 000> 35 %
#3) de 10 000 à 20 000>10 %	#9) de 70 000 à 80 000> 40 %
#4) de 20 000 à 30 000>15 %	#10) de 80 000 à 100 000> 42 %
#5) de 30 000 à 40 000>20 %	#11) de 100 000 à 150 000> 45 %
#6) de 40 000 à 50 000>25 %	#12) Au-delà 150 000> 47 %

L'Impot sur le revenu en France en 2019



Ce que nous pouvons constater, c'est que passer de 5 à 12 tranches, a déjà ralenti cette croissance des taux d'impositions sur les 2ème et 3ème tranches. Ainsi, on constate que si nous continuons d'augmenter le nombre de tranches, nous obtiendrons des résultats bien plus égalitaires en termes de taux de prélèvements.

Une étude plus poussée serait intéressante. Il faudrait observer la répartition réelle des revenus en France. Ainsi nous pourrions représenter également l'évolution du budget de l'Etat lié à la modification des taux de prélèvements fiscaux.

En effet, il est important d'observer l'impôt sur le revenu comme un prélèvement devant être **égalitaire**, mais également comme **une source même de revenu** pour l'Etat. C'est pourquoi il serait malgré tout important d'observer **les effets qu'il a directement sur le budget.**

Les salaires en France

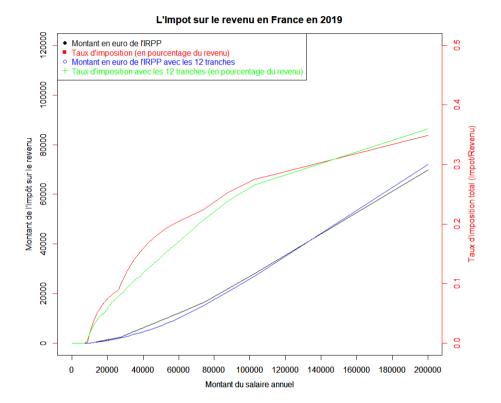
10 % to	ouchent moins de	1 200 euros
20 %		1 350
30 %		1 500
40 %		1 620
50 %		1 800
60 %		2 000
70 %		2 280
80 %		2 700
90 %		3 600
95 %		4 700
99 % to	ouchent moins de	8 600 euros

Voici un tableau de l'INSEE. représentant la répartition des revenus en France en 2016. Nous allons appliquer cela à nos deux courbes en créant un vecteur contenant 100 salaires répartis selon les pourcentages affichés ici. Il faut donc également noter au'ici nous représentons 99% de la population à peu près et que 100 salaires ne représentent pas parfaitement les 30 millions d'actifs en France

Tout d'abord, nous créons le vecteur composé des salaires respectant la répartition de 2016 en la convertissant en salaire annuelle (on multiplie par 12 les mensuelles). Ci-dessous, vous retrouverez le vecteur créé, si vous souhaitez vérifier qu'il y a bien 10% qui touchent moins de 14 400 euros par an (soit 1 200 euros par mois), 20% qui gagnent moins de 16 200 euros par an (soit 1 350 euros par mois) etc... vous pouvez le vérifier ici. Bien entendu cette étude ne prend en compte que 100 salaires allant jusqu'à 200 000 euros, ce n'est donc pas une étude réelle mais bien une simulation. L'étude parfaite serait réalisé à partir des salaires réels de chaque français soit à peu près 30 millions de données.

> VecteurDesSalaires															
[1]	1440	2880	4320	5760	7200	8640	10080	11520	12960	14400	14580	14760	14940	15120	15300
[16]	15480	15660	15840	16020	16200	16380	16560	16740	16920	17100	17280	17460	17640	17820	18000
[31]	18001	18151	18301	18451	18601	18751	18901	19051	19201	19351	19591	19792	19993	20194	20395
[46]	20596	20797	20998	21199	21400	21800	22044	22288	22532	22776	23020	23264	23508	23752	23996
[61]	24240	24586	24932	25278	25624	25970	26316	26662	27008	27354	27700	28222	28744	29266	29788
[76]	30310	30832	31354	31876	32398	32900	34044	35188	36332	37476	38620	39764	40908	42052	43196
[91]	44000	47100	50200	53300	56400	60000	74400	88800	103200	200000					

Nous obtenons donc les courbes ci-dessous représentant toujours nos deux simulations créées précédemment :



On remarque en terme de taux que notre **méthode de 12 tranches** est toujours **plus égalitaire** (c'est-à-dire que les taux d'impositions croît moins vite pour les tranches du début comme nous l'avons vu plus haut).

Cependant, ce qui est intéressant, c'est que la courbe bleue (représentant le montant de l'IRPP en euros avec le système de 12 tranches) reste très proche de la courbe noire (du système à 5 tranches). Ce qui signifie que, s'il y a vraiment une perte ou un gain de recette en changeant le système d'imposition, ce sera vraiment moindre pour chacun des salaires allant de 0 à 200 000 euros (c'est-à-dire plus de 99% de la population).

Néanmoins, il faudrait mener l'étude avec des millions de données afin de mieux représenter ces 99%, et surtout en prenant en compte les 1% manquant. Ceux-ci gagnent des salaires non-négligeables dans les recettes de l'état puisque plus élevé que 99% de la population (et nous le savons sont parfois démentiels).

Conclusion:

L'impôt sur le revenu en France est donc un avantage considérable pour l'Etat. Il est un outil indispensable pour mener à bien les politiques budgétaires. Il est une source de revenu continuelle, représentant une grande partie de la richesse de la Nation en France. Néanmoins, nous avons vu qu'il possède certaines limites qui ont pu être résolue grâce au prélèvement à la source. Notamment, certaines ressources non-déclarées qui désormais le sont de façon automatiques, cependant cela n'empêchera pas la présence de travail au noir ou d'évasion fiscale, mais permettra simplement de les diminuer.

Par ailleurs, même si de façon global les français ne semblent pas être les plus prélevés en IRPP, lorsque l'on observe dans le détail la répartition de ces prélèvements - comme dans notre simulation- nous constatons qu'il reste encore des modifications à faire pour que cela soit plus égalitaire. Les agents étant dans les tranches moyennes d'imposition (deuxième et troisième tranches) ont des taux de prélèvements bien plus croissant en fonction du revenu que pour les tranches supérieures.

Une alternative serait donc de **réformer les prélèvements de l'IRPP**, en restant dans un système de prélèvement à la source, mais en augmentant considérablement le nombre de tranches d'impositions.

Bien entendu, une étude **complémentaire** doit être menée pour observer le **comportement du budget de l'état** français lorsqu'on modifie les tranches sur les **30 millions d'actifs** (environ). Cette étude montrerait **l'évolution précise** des prélèvements **de l'IRPP**, prenant en compte la **réelle répartition des salaires** ainsi que les salaires **supérieur à 200 000 euros** (soit les 1% de personnes manquant à notre étude).

Autres sources :

https://www.tacotax.fr/guides/impot-sur-le-revenu

https://www.tacotax.fr/guides/impot-sur-le-revenu/impot-sur-le-revenu-definition

https://bofip.impots.gouv.fr/bofip/6430-PGP

http://www.cdg60.com/page-standard/quest-ce-quune-activite-accessoire

https://www.lecoindesentrepreneurs.fr/avantages-inconvenients-ir-impot-revenu/

https://www.lecoindesentrepreneurs.fr/tableau-comparatif-entre-ir-et-is/

https://www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/impots-la-reforme-duprelevement-a-la-source-141580

https://bfmbusiness.bfmtv.com/france/impot-sur-le-revenu-et-prelevement-a-la-source-avantages-et-inconvenients-888486.html

https://www.latribune.fr/economie/france/prelevement-a-la-source-ce-qui-change-pour-le-contribuable-805733.html

https://www.insee.fr/fr/statistiques/2583050